



Paysagiste ou paysagiste conseil ?

Comment choisir la personne qui va concevoir le jardin ? .

Un jardin bien conçu doit posséder une architecture lui permettant de traverser le temps et de se bonifier avec les années. C'est sur cette ossature que viendront se greffer les décorations temporaires minérales ou végétales. Si le but recherché est d'obtenir un jardin répondant à des critères esthétiques et environnementaux élevés; si vous souhaitez que le jardin apporte des satisfactions profondes et soit générateur de bien-être, si vous pensez que l'espace extérieur est vital et qu'il doit être bien plus qu'un simple décor, nous vous conseillons de lire ce document avant de choisir votre paysagiste.

Quelques conseils pour bien choisir son paysagiste:

Gardons présent à l'esprit que le jardin n'est pas seulement l'écrin de la maison, une zone de décoration, un espace utilitaire mais aussi et principalement un lieu d'épanouissement, de bien-être, d'harmonie, de 'chasse-stress'.

Apporter une attention particulière à l'étude de son jardin est une étape fondamentale qu'il n'est pas sage de confier au premier venu. Cette étape souvent délaissée en France est beaucoup plus prise au sérieux en Suisse, Grande-Bretagne, Canada, pays scandinaves et bien d'autres pays. Ceci vient en partie de la grande confusion qui règne autour du terme paysagiste. Notre souhait: que les conseils suivants vous permettent de faire le clair pour choisir le paysagiste qui apportera à votre jardin la sensibilité, l'harmonie, la beauté, la zénitude que vous en attendez.

Faut-il opter pour une conception de jardin gratuite ou payante? Faut-il faire appel au paysagiste conseil, à une pépinière, un artisan paysagiste, une jardinerie? Faut-il que le plan de jardin soit réalisé avec une visite sur place ou par correspondance? A vos choix !

1)- Etudes de jardins gratuites :

Les études dites gratuites sont en général réalisées par des pépiniéristes, des artisans ou des vendeurs conseils en jardinerie. Examinons ces trois possibilités d'études gratuites en gardant présent à l'esprit que le gratuit a toujours un prix et pas toujours des moindres...

Pépiniériste: le pépiniériste est un producteur de plantes. Il a l'avantage de bien connaître les végétaux mais le fait d'être un excellent producteur ne signifie pas systématiquement qu'il possède les dons artistiques et les techniques nécessaires pour harmoniser végétaux, couleurs et minéraux en tenant compte des espaces, des contraintes et des goûts du client.

En règle générale, le pépiniériste est d'excellent conseil pour choisir des végétaux mais pas pour étudier un jardin dans son ensemble. Il n'est pas dans son cœur de métier de concevoir des jardins.

Artisan paysagiste, jardinier paysagiste, entrepreneur paysagiste : L'artisan, le jardinier ou l'entrepreneur paysagiste doivent être capables de réaliser des plantations, entretiens de jardins, maçonneries paysagères, terrasses, patios, clôtures, pavages... Ils proposent parfois des études gratuites de jardins pour obtenir des chantiers.

Passer par ces corps de métiers paysagistes pour la conception de son jardin peut représenter certains risques : Difficile, très difficile d'exercer une activité artisanale et commerciale sans un souci permanent de rentabilité, de bonne réalisation des chantiers, d'une bonne gestion du personnel et des stocks végétaux ou minéraux.

Toutes ces contraintes font qu'il est le plus souvent très difficile pour un artisan paysagiste ou assimilé

d'étudier des jardins irréprochables sur le plan artistique. Il n'est pas dans le cœur de métier de ces excellents professionnels de concevoir des jardins.

Certaines entreprises de paysage possèdent cependant un bureau d'études paysagistes intégré. En règle générale, ces bureaux d'étude sont le plus souvent spécialisés dans la réponse aux appels d'offres, réalisation de plans de détails, et la conception des jardins particuliers n'est pas toujours une priorité, ni une spécialité.

Vendeurs conseils en jardinerie : Les jardineries utilisent des vendeurs conseils, certains très compétents et passionnés mais l'objectif principal d'une jardinerie reste avant tout la rentabilité, ce secteur étant de plus en plus occupé par les ténors de la grande distribution.

Un vendeur conseil en jardinerie dérangé, pressé par le temps, ayant de multiples tâches à accomplir dans sa journée ne peut guère vous proposer une étude de jardin pensée, mûrie. Il aura de plus, par obligation de gestion, beaucoup de difficultés à vous proposer des végétaux autres que ceux disponibles dans ses rayons. Il n'est pas dans son métier de concevoir des jardins.

2)-Etudes de jardins payantes :

les études payantes sont en règle générale réalisées par des paysagistes conseils. Le problème réside dans le fait que le titre de paysagiste conseil n'est pas protégé. Ce qui a permis à de nombreuses personnes de s'installer sans posséder de réelles compétences. Il est en effet devenu facile avec l'informatique de proposer des dessins de jardins avec des rendus alléchants. Mais ce n'est pas le plus beau des rendus graphiques en plan ou en 3D qui fait le beau et le bon jardin.

S'il n'y a pas en compétence principale la maîtrise du végétal, du minéral, des dons créatifs et artistiques poussés, le joli dessin ne donnera pas du tout les résultats escomptés. Un expert sur autocad, 3D studio, ou autre logiciel de rendu graphique n'est pas d'office un paysagiste conseil. Pour prétendre à ce titre, il faut être titulaire d'un diplôme d'architecture de jardin de niveau supérieur et avoir en plus développé une expérience significative sur le terrain de plusieurs années.

Il faut savoir qu'une étude de jardin pour prétendre être sérieuse comporte à minima plusieurs étapes:

- *la visite sur place ou le décryptage soigné des données fournies par le client s'il s'agit d'une étude par correspondance.*
- *La mise en forme du fond de plan à l'échelle: travail manuel ou informatisé.*
- *L'avant projet du jardin*
- *Une mise en maturation du projet jardin avec rectification si besoin*
- *La présentation de l'avant projet au client : entretien téléphonique, visite ou rapport écrit.*
- *La conception du projet proprement dit avec le graphisme manuel ou informatisé du plan de façon à le rendre clair et aisément exploitable,*
- *le choix des végétaux en fonction des différents paramètres à retenir, le choix des minéraux.*
- *La présentation du projet en 3D qui reste une opération facultative.*
- *La création du dossier et son expédition ou la remise en main propre.*

Un projet de jardin digne de ce nom apportant toute satisfaction au client représente donc un important travail qui ne peut se faire au coin d'une table entre deux clients ou entre deux clics de souris. Il est donc évident que le travail du paysagiste conseil a un prix. A noter que le cout d'une étude bien réalisée s'amortit rapidement grâce à un choix judicieux de végétaux, à l'apport de données techniques et de savoir faire permettant la réalisation d'économies notoires à la mise en œuvre . Il est également important de rappeler qu'un jardin bien conçu étudié par un spécialiste reconnu donne une plus value immobilière conséquente à la propriété.

Précisons également que la non protection du titre de paysagiste conseil contribue à une anarchie totale dans les prix proposés : de 50 à plusieurs milliers d'euros pour des jardins compris entre 100 et 1500 m2 ...de quoi s'y perdre, non ?

3)-Réponses à quelques questions fréquemment posées :

Etudes de jardins par correspondance ou avec visite sur place, avantages et inconvénients ?

Pratiquant les deux formules depuis de très nombreuses années, nous pouvons affirmer que le choix avec visite ou par correspondance n'influe en aucune façon sur le résultat final qui est d'obtenir un jardin personnalisé ou il fait bon vivre et s'émerveiller.

Etude de jardin par correspondance: *Prix nettement inférieur, délais de livraison plus courts, photos à prendre, dossier un peu plus long à préparer pour le client, expédition d'un petit échantillon de terre ou fourniture d'une analyse de terre.*

Etude avec visite sur place :*Contact sympathique avec son paysagiste, moins de travail de préparation, plus grande facilité de communication, prix plus élevé, délais de mise à disposition de l'étude plus longs*

4)-Présentation des jardins en 3D :

Il existe de nombreux types de présentation de jardin en 3D : simple crayonné, perspective réalisée avec un logiciel de rendu informatisé, plume, aquarelle, lavis, sanguine Il existe aussi la technique du montage photo-numérique. Que choisir?

Il est important de se rappeler que la présentation en 3D n'est en aucune façon indispensable. Même avec les logiciels professionnels très spécialisés, elle fait passer un temps précieux, parfois au détriment de la conception pure. Un paysagiste compétent ne doit pas avoir besoin de travailler en perspective pour imaginer le jardin qu'il va créer. Il doit le 'voir' dans toutes ses dimensions avec ses végétaux et ses minéraux, le sentir, le palper sans avoir recours à la 3D.

Par contre, le client peut légitimement avoir besoin ou envie de visualiser en 3D ce que sera son jardin ou une partie de celui-ci et le paysagiste doit donc posséder les compétences nécessaires pour réaliser ces rendus même s'il ne les propose pas systématiquement. Il faut cependant se méfier des 3D alléchantes réalisées en informatique car il est très facile d'assembler des éléments tels que treillis, arcades, dallages... Les rendus paraissent très professionnels mais sont souvent d'une grande pauvreté créatrice, .

Il faut également se méfier du montage photo numérique. Facile à réaliser avec des logiciels peu coûteux, cette technique met en situation la maison avec ses végétaux, allées... Attention au leurre car les effets de perspective ne sont pas du tout exacts et le plus grand nombre des végétaux présentés ne fleuriront jamais à la même saison.

Cependant, utilisés à bon escient après une réelle étude et non un placage d'éléments préfabriqués, ces rendus de jardins 3D sont très intéressants dans le cadre du prolongement de la conception de jardin.

Vous êtes maintenant mieux équipés pour faire le choix de votre paysagiste, et maintenant, si vous visitez les sites de Jardin l'Enchanteur pour y découvrir nos services de création de jardins ?

Site vitrine [Jardin l'Enchanteur, conception jardin](#). Et [Site boutique de Jardin l' Enchanteur](#)

Ce document est soumis à la protection intellectuelle. Tout usage autre qu'utilisation personnelle. La diffusion, utilisation, copiage, télécopiage, pillage intellectuel, reprise sur Internet ou réseaux sociaux par des professionnels du jardin sont strictement interdits sauf autorisation écrite. Ces pratiques, punies par la loi seront passibles de poursuites

IMAGINONS VOTRE JARDIN



Conseils techniques et artistiques en aménagement de jardins